

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Lefert, 4 [septembre 1846]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Lefert](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote ARCH-FAM-2021-0-0815

Collation 2 p. (81v, 82r)

Nature du document Brouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservation Familière de Guise

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Lefert, 4 [septembre 1846], Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 31/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27691>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 septembre 1846](#)

Lieu de rédaction Esquéhéries (Aisne)

Destinataire [Lefert](#)

Lieu de destination rue Cérès, Reims (Marne)

Description

Résumé Sur la fourniture de poêles et cuisinières de la manufacture Godin-Lemaire : Godin confirme, après une longue absence, qu'il ne change pas ses prix pour les modèles existants ; il donne à Lefert le prix des nouvelles cuisinières, dont une cuisinière à trois fours qui permet de rôtir à la broche ; il annonce qu'il enverra prochainement des dessins explicatifs et un tarif général de ses produits.

Notes Le brouillon occupe la partie inférieure du folio 81v et la partie supérieure du folio 82r.

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Distribution des produits](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Lefert

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Industrie (grande)

Biographie Marchand de fers à Reims (Marne) dans la première moitié du XIX^e siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire. Un marchand de fers et quincaillier du nom de Lefert-Pannet est répertorié à Reims en 1846-1850. En 1908 est enregistré le décès de Madame veuve Lefert-Pannet, 87 ans, au 60, rue de Vesle à Reims (Marne).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

avril 1846

31 Monsieur le Directeur des Postes
de Bourges

je voudrais dire que nous fournissons plusieurs fois
des échantillons de moulage n° 9 je vous en conseillerai pour
que de me faire connaitre si nous pourrions nous fournir
environ 60 millésimes photographiques pour la révision de la
navigation sur la Seine et à quel prix

aussitôt votre réponse je chargerais M. le Directeur
de Bourges de vous envoyer un de ses vintages de
charbon pour en prendre quelques millésimes afin de me
permettre de apprécier la qualité pour nous régler les fonds
comptant

réponse d'aprè pour le retour du carbone
agréé

4^e 7^e 1^e Monsieur Bourreau a été questionné

je ne puis comprendre la tentacule que 10 millésimes
dans l'assassinat des premiers & impression des dessins
dont je suis à presént le tuteur que je fournissois
dans cette affaire me sera très tout préjudiciable
je vous ai dit que j'avais un nombre assez considérable
de photographies à faire ~~que je ne veux pas remettre les moins~~ tout simple
quasiment l'exécution d'un certain ~~quand~~ ^{quand} est mes préoccupations

malgré donc me faire savoir par le retour de
courrier si j'en ai des faits à me faire faire immédiatement
à faire à ~~faire~~ ^{de faire} ou non donnant avis
d'une réponse tout nécessaire pour faire quel part je
dois prendre

Monsieur Lefèvre

je sollicite qu'une absence prolongée mais imprévue
de vous respondre plus tôt qu'aujourd'hui malgré
l'augmentation ~~considérable~~ que les fonds ont pris
toujours au même prix les mêmes fonds ~~et au moins~~ ^{qui sont}
~~au~~ ^{de} ~~quatre~~ quatre mais je fais cette année de nouvelles
nominances dont le dosher est plus large que je vend
dans la grandeur 90 centimètres 2 francs plus
dans la grandeur 1 mètre 7 francs
je vous vous offrir en outre une nominance avec
3 fours une disposition qui permet de l'ouvrir à la partie

84

que je veux pour brûler le bois fee 136
le charbon fee 150
pour le bois et le charbon 165

je prie a l'établissement il préférera le avoir
de date ou au comptant sous 1/2% pour moins d'
un mois
j'espire vous avidez sous peu de faire des échans
échéances avec un taux général de mes profits
tout devra a ce ordre je vous prie
de me dire de tenir mes sincères salutations

4^{me} Monsieur Morel a Quentin

n'ayant pas reçu de réponse aux lettres que
j'ai eu l'honneur de vous écrire je prends la liberté de
vous rappeler le besoin pressant des premiers projets que
vous doit marquer imprimés j'en suis dans le doute aussi que
mon taux vous soit parvenu Mr Morel n'a pas une
lettre de moi en même temps que vo
n'ayant pas l'obligation de m'accorder un mot de
réponse le plus tôt possible

votre tout dévoué

1811
5^e Monsieur Dupret-Bignon a fille

malgré le vide que j'aurais fait pour répondre à votre honnête lettre du 21 juillet les moyens indiqués dans
ont empêché je m'excuse que pourtant Monsieur vous
confirmer la commande des 60 milles kilos dont il s'agit de
question votre lettre ne me donnant pas les moyens de
justifier de la qualité des ponts que vous m'offrez étant
de recevoir cette qualité je crois que dans ma fabrication
que des ponts de première qualité et j'ai entendu dire que
vos ponts duches ne répondraient pas à mes désirs sans
renoncer à faire ~~pour vous~~ à vos familles je ne pourrai
y consentir que quand tous deux seront testis
sous les mes signatures

5^e M. David Lissieu a charbonne

je suis surpris de ce retard de réception que nous
manomoyez pour votre lettre du 26 aout lorsque étant trop
tard attendue je l'oblige de renoncer mes deux ans que
mes échans. Vous le me direz par votre lettre différant
mais ces deux ans sont passés et je suis à faire